



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

13 SEP. 2019

Pou le Greffier

Ré:

Mo:
bi:

19126948

N° d'entreprise : 0859.856.993

Dénomination(en entier) : **PARKING DES TANNERIES**

(en abrégé) :

Forme juridique : SCRL

Siège : Rue des Tanneries 55 - 5000 NAMUR

Objet de l'acte : Suite à l'AG du 22/05/2019 :**- Nomination d'administrateurs**

Suite aux changements intervenus au sein du comité de direction de la Mutualité Chrétienne de la Province de Namur et par conséquence au sein de l'ASBL Entraide et Santé du Namurois, l'Assemblée acte la démission des administrateurs Frédéric Etienne et Alexandre Verhamme.

L'Assemblée prend acte de la désignation par l'ASBL Entraide et Santé du Namurois des deux représentants suivants :

- Julien Hordies – nouveau directeur financier MCPN
- Benoit Calande – nouveau directeur régional MCPN

L'Assemblée élit à l'unanimité Julien Hordies et Benoit Calande aux fonctions d'administrateurs.

Julien Hordies assume la gestion journalière de la SCRL Parking des Tanneries en tant qu'Administrateur-Délégué.

Fait à Namur, le 10/09/2019
en 3 exemplaires originaux.
Patrick Mailleux, Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad --24/09/2019-- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature